



INFORMATION IMPORTANTE A PARTAGER :

A partir du 18 septembre prochain et jusqu'en décembre 2017, FRANSAT va désormais procéder progressivement à la coupure des droits sur toutes les cartes individuelles PC4.0 encore déployées.

Ne sont pas concernées les cartes PC5.0 et PC6.0 plus récentes.

Les foyers qui ne l'auront pas encore remplacée ne recevront alors plus les chaînes nationales de la TNT. Les utilisateurs FRANSAT peuvent vérifier la version de leur carte sur le test en ligne en inscrivant les 10 premiers chiffres de leur carte.

Les cartes marquées au dos C4 ne seront plus valables les C5 et C6 ne sont pas concernées !!

RAPPEL DES MODALITES D'ACHAT DES CARTES SUR :

<https://www.fransat.fr/changer-votre-carte/>